

SOCIETE DES
ADMINISTRATEURS ET FONCTIONNAIRES
DES COMMUNES NEUCHATELOISES

Procès-verbal
74^{ème} assemblée générale

Vendredi 14 avril 2000

SAINT-AUBIN-SAUGES

Le président, M. Claude Gerster, ouvre la séance à 18h45 en souhaitant la bienvenue à chacun et salue particulièrement la présence des personnalités suivantes :

Mme Marie-Claude Hamel

Membre du Conseil communal
de Saint-Aubin-Sauges

M. Jacques Bertolliati
M. Parrat

Membres de la société vaudoise
des Secrétaires municipaux

M. André Ruedi
M. Alexis Boillat

Chef du service des communes
Adjoint audit service

M. Pierre de Marcellis

Président de la société des
magistrats et fonctionnaires de
l'Etat de Neuchâtel

Sont excusés :

MM. Jean Guinand, Conseiller d'Etat et Fabian Carrard, retenus par d'autres obligations.

Les autorités communales du céans sont remerciées pour leur accueil.

Mme Donatella Vantaggio est remerciée pour l'organisation de cette assemblée ainsi que du repas qui suivra.

L'ordre du jour, accepté à l'unanimité des présents, avec une modification, adjonction du point 6D, nomination d'un membre d'honneur, est le suivant :

Ordre du jour

1. Appel (contrôle des badges)
2. Procès-verbal de la 73^{ème} assemblée générale du 07 mai 1999 à La Chaux-de-Fonds
3. Rapports :
 - a) du Président
 - b) de la Caissière
 - c) des Vérificateurs
4. Décharge au comité, à la caissière et aux vérificateurs
5. Mutations
6. Elections statutaires
 - a) de la représentante du district de Boudry
Proposition : Mme Donatella Vantaggio
 - b) de la représentante du district du Val-de-Ruz
Proposition : Mme Micheline Blandenier
 - c) d'un nouveau vice-président, suite à la démission de M. Jean-Pierre Franchon
 - d) nomination d'un membre d'honneur
7. Fixation des cotisations 2000 :

Proposition	Fr. 50.— membre actif (repas compris)
	Fr. -.— membre honoraire non actif
	Fr. 10.— membre libre
	Fr. 20.— membre soutien
8. Communication du lieu de l'assemblée générale de 2001
9. Divers

1. *Appel*

Distribution des badges nominatifs à l'entrée.

Il est recensé	55 membres présents
dont	43 membres excusés
et	34 membres sans nouvelles

2. *Procès-verbal*

Le procès-verbal de la 73^{ème} assemblée générale ordinaire du 07 mai 1999 à La Chaux-de-Fonds ayant été adressé par courrier à chacun, le président n'en réclame pas la lecture. Aucune remarque n'est formulée ; il est considéré comme adopté. Remerciements à Mme Donatella Vantaggio, pour la rédaction de celui-ci.

3. *Rapports*

a) du Président

Depuis la dernière assemblée générale, le comité s'est réuni lors du 15 juillet 1999 Saint-Aubin pour liquider les affaires courantes et répartir les tâches au sein du comité. Plusieurs points ont été traités, comme le projet de formation de base du personnel sur le plan intercantonal (jura bernois, jura, fribourg, neuchâtel), l'évaluation des fonctions, la formation des apprentis, enquête sur les bureaux de votes et suite des interventions (résultat escompté atteint), salaires des enseignements et mise en place du projet.

Lors de la séance du 23 février 2000, la préparation de cette assemblée générale, diverses informations, notamment le bouclage des impôts.

La composition du comité est donc inchangée si ce n'est que notre collègue Donatella Campa est devenue Mme Vantaggio après son mariage le 20.08.1999, félicitations au nom de tous.

Le comité est donc composé comme suit :

Président :	Claude Gerster
Vice-président	Jean-Pierre Franchon
Secrétariat et fichier	Gisèle Bourquin
Secrétaire au PV	Donatella Vantaggio
Secrétaire suppléante au PV	Nicolas Tripet
Caissière	Micheline Blandenier
Mandat spéciaux	Didier Berberat

Consultations

Les consultations ont été plus rares durant l'exercice écoulé.

En effet, nous avons été consultés pour une participation de la chancellerie d'Etat pour diverses procédures pour les futures élections cantonales de 2001 avec la participations de quelques communes et quelques représentants des villes, la première réunion a eu lieu, l'affaire est à suivre.

En ce qui concerne le groupe de travail pour le bouclage de l'impôt, leur travail se poursuit, ils ont établi certains documents et les études se poursuivent.

A signaler, également la mise en route d'un groupe de travail pour l'établissement de recommandation, en ce qui concerne le classement des employés communaux avec la nouvelle échelle de salaire, le groupe se compose comme suit :

Président	M. Clovis Fahrni, Colombier
Membres	M. Pierre Muhlemann, Corcelles
	M. Marc Inwilkenried, Môtiers
	M. Mario Clottu, Cornaux
	M. Michel Hinkel, Le Landeron
	M. Claude Limat, Bevaix

Le groupe de travail des apprentis va également se réunir pour la préparation des examens d'apprentis, les experts ont été désignés. Nous rappelons que nous accueillerons avec grand plaisir de nouveaux participants à cette commission ou en tant qu'expert. Il est même indispensable que des collègues s'impliquent dans les travaux de cette commission car nous devons remplacer des départs. Merci de vous annoncer auprès de Claude Gerster à l'occasion.

Une rencontre avec les associations Jura Bernois, Jura, Fribourg et Neuchâtel, pour la formation des administrateurs communaux, nous décidons de participer à ce groupe de travail mais en tant qu'auditeurs, l'affaire est à suivre.

La collaboration avec l'IDHEAP se poursuit également avec l'organisation de divers cours.

Délégations

A l'invitation traditionnelle de l'Association des secrétaires municipaux vaudois, Jean-Pierre Franchon et Claude Gerster ont représenté notre société le 1er octobre 1998, à La Sarraz, à son assemblée générale, ce fut une très belle journée.

C'est toujours un plaisir de rencontrer des collègues d'autres cantons et les échanges sont très enrichissants.

Didier Berberat et Nicolas Tripet ont participé, le 10 mars 2000, au Locle, à l'assemblée générale de la Société des magistrats et fonctionnaires de l'Etat

Divers

L'organisation de la commémoration du 75^{ème} anniversaire de notre société est un dilemme, en effet, tous les collègues recevront un questionnaire afin de faire un sondage sur le choix de l'année pour l'organisation de cette fête. En effet, deux dates importantes, soit en 2001, 75^{ème} Assemblée générale ou en 2002 75 ans révolus de la société ?

Reste aussi à définir si nous organisons cet anniversaire en collaboration avec la société d'Etat civil, au vu des modifications qui se réaliseront prochainement.

Conclusion

Le président remercie les membres du comité pour leur travail et leur aide efficace dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Les remerciements vont également à M. André Ruedi, chef du service des communes et à son adjoint, M. Alexis Boillat qui sont toujours à notre disposition avec amabilité et compétences.

Rapport de la caissière :

Un résumé de l'état des comptes de la Société nous est communiqué par Madame Micheline Blandenier.

Rapport des vérificateurs :

Les comptes ont été examinés par nos collègues de Bevaix et Montalchez qui ont constaté la justesse de la tenue des comptes.

Ils remercient en outre, Micheline Blandenier pour son travail.

Le Président ouvre la discussion concernant les rapports de la caissière et des vérificateurs. La parole n'étant pas demandée nous passons au point suivant.

4. Décharge au comité, à la caissière et aux vérificateurs

Par un levé de main, l'assemblée donne décharge au comité, à la caissière et aux vérificateurs.

5. Mutations

Démissions

Nous avons enregistré 5 démissions. Il s'agit de
Morales Ema, de Boudry
Schori, Anne-Marie de Corcelles (retraite)
Von Arx Michel, de la Côte-aux-Fées
Glauser Henri, de Peseux (retraite)
Mollier Anne-Marie, de Le Cernaux-Péquignot

5. *Mutations (suite)*

Retraite sans démission – Membres d'honneur

M. Pierre Gindraux, Corcelles et M. Sutter Robert de Brot-Plamboz

Admissions :

Bernard Michèle, de la Côte-aux-Fées
Chapatte Sarah, de Le Cerneux-Péquignot
Desaules Patrick, de Peseux
Daenzer Thierry, de Peseux
Muhlemann Pierre, de Corcelles
Pauli Marie-Thérèse, de Saint-Aubin-Sauges
Reber Christian, de Buttes
Soguel Véronique, de Saint-Blaise
Vouillamoz Nathalie, de Saint-Blaise

Après ces diverses mutations l'effectif de notre Société se présente comme suit :

Membres actifs	95
Membres honoraires actifs	13
Membres honoraires non actifs	20
Membres libres	4

Soit un total de 132 membres

6. *Elections statutaires*

Notre président nous rappelle que selon les statuts, les membres du Comité sont élus pour une période de trois ans, ils sont rééligibles, mais leur mandat n'excédera pas plus de 9 ans.

Pour l'année 2000, deux de nos collègues, arrivent au terme de leur mandat, soit :

District de Boudry	Donatella Vantaggio
District du Val-de-Ruz	Micheline Blandenier

Elles ont accepté une réélection pour trois ans. Accepté par acclamation.

Suite à la démission de notre vice-président, M. Jean-Pierre Franchon, la candidature de M. Blaise Chérix est reçue par acclamation.

Tous nos remerciements vont à M. Franchon pour son dévouement et son travail. Remise d'un présent.

6. *Elections statutaires (suite)*

Cette année, nous avons un membre d'honneur, toutes nos félicitations vont à M. Paul Burri de Boudry, entré en 1975.

7. *Cotisations 2000*

Le comité propose le statut quo pour les cotisations, soit :

Fr. 50.— pour les membres actifs (repas compris)

Fr. 10.— pour les membres libres

Fr. 20.— pour les membres soutiens éventuels

Les membres honoraires non actifs sont exonérés de toute cotisation.

L'assemblée accepte par un levé de main.

8. *Assemblée générale 2001*

Après consultation le Val-de-Travers sera désigné pour nous accueillir l'an prochain. La commune de Fleurier se propose pour cette préparation. Les communes de Buttes et de Môtiers sont désignées comme vérificateurs des comptes.

Le président remercie ces collègues pour leur participation.

9. *Divers*

Le Président ouvre la discussion dans les divers, M. Gerber de Bôle, demande quelques informations supplémentaires concernant la taxe sur les déchets, car ce sujet est très vague.

M. Ruedi indique que chaque commune recevra une documentation à ce sujet, mais que toutes les communes sont libres de choisir si mettre une taxe selon les ménages ou autres.

Ensuite le Président donne la parole à M. André Ruedi, chef du service des communes qui nous communique que c'est une période difficile et très chargée et que malgré une bonne collaboration il regrette de ne pas pouvoir être présents dans toutes les communes.

En ce qui concerne la péréquation financière, il précise que la non-collaboration des communes à cette prochaine votation serait une erreur, en effet il est pour et selon lui il n'y a pas de problèmes insolubles. En effet, beaucoup d'erreurs sur les chiffres ont été communiquées sur cette péréquation et ce qui est le plus regrettable est le manque d'information. M. Ruedi indique quelques chiffres étonnants, concernant 5 communes qui devraient payer plus, cependant le taux n'est pas excessivement élevé. Il attire

9. *Divers (suite)*

l'attention sur le fait que si cette votation est refusée, un problème se posera et ce pour beaucoup de commune, en particulier celle du Locle.

Pour ce qui est de l'association cantonale des communes, seulement 20 de celles-ci étaient favorable à ce projet. Selon lui, ce projet est efficace, ce qui est navrant c'est qu'il ne plaise pas à tout le monde.

M. Ruedi termine son discours en remerciant les membres du comité ainsi que tous les membres de la société, avec qui les rapports sont toujours très appréciés.

M. Claude Gerster remercie M. André Ruedi et donne la parole à la membre du Conseil communal de Saint-Aubin-Sauges, Mme Marie-Claude Hamel, qui après une brève présentation de la Commune de la Chaux-de-Fonds et diverses présentations, nous convie à l'apéritif offert par la commune de Saint-Aubin-Sauges.

La séance est levée à 19h45.

Au nom de la Société des administrateurs
et fonctionnaires des Communes neuchâtelaises

Le Président

La secrétaire au PV

Claude Gerster

Donatella Campa

Saint-Aubin, le 07 juin 2000